

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## REVISION GÉNÉRALE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LE GRAND-AUVERNÉ

Par arrêté municipal du 23 août 2024, Monsieur le Maire, Sébastien CROSSOUARD, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Le Grand-Auverné.

L'enquête se déroulera du **23 septembre 2024 à 9h00 au 22 octobre 2024 à 17h00**, soit pendant une durée de 30 jours.

Monsieur Pierre BACHELLERIE, commissaire de la Marine nationale en retraite, a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Nantes, et Madame Fabienne LEBEE en qualité de commissaire enquêtrice suppléante.

Durant toute la durée de l'enquête, un dossier d'enquête publique accompagné d'un registre d'enquête sera mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la Mairie de Le Grand-Auverné.

Le dossier soumis à l'enquête publique, comprend notamment :

- Les 4 tomes du rapport de présentation (Diagnostic territorial, Etat initial de l'environnement, Justifications des choix, Evaluation environnementale)
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Le règlement graphique
- Le règlement écrit
- Les annexes
- Les avis des personnes publiques associées et consultées

Le dossier sera consultable, durant l'enquête, sur le site internet de Le Grand-Auverné : [www.grand-auverne.fr](http://www.grand-auverne.fr)

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites à Monsieur le commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête :

- Par courrier postal adressé à la Mairie à l'adresse suivante : 7 Rue de la Barre David 44520 LE GRAND-AUVERNÉ (cachet de La Poste faisant foi) ;
- Par voie électronique sur l'adresse mail dédiée à l'enquête publique : [enquetepublique.grandauverne@gmail.com](mailto:enquetepublique.grandauverne@gmail.com)
- En les consignant sur le registre papier ouvert à cet effet ;
- En rencontrant le commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra à la salle municipale L'Asphodèle située 4 Rue du Don 44520 LE GRAND-AUVERNÉ :
- Lundi 23 septembre 2024 de 9h00 à 12h00 ;
- Mercredi 2 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 ;
- Samedi 12 octobre 2024 de 9h00 à 12h00 ;

- Mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00 ;
- Mardi 22 octobre 2024 de 14h00 à 17h00.

Une copie des observations et propositions du public transmises par voie postale et par voie électronique seront annexées au registre ouvert à cet effet et ce dans les meilleurs délais.

Dans les trente jours à compter de la date d'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Maire le dossier d'enquête avec son rapport et ses avis motivés.

Le public pourra consulter le rapport du Commissaire enquêteur pendant une durée de 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la mairie de Le Grand-Auverné aux jours et heures habituels d'ouverture. Le public pourra également en prendre connaissance durant la même période sur le site internet de la commune : [www.grand-auverne.fr](http://www.grand-auverne.fr)

Le PLU révisé sera soumis à l'approbation du Conseil municipal de la Commune de Le Grand-Auverné.